

Expert fiduciaire DF

Experte fiduciaire DF

Finances

En tant qu'expert fiduciaire diplômé, vous soutenez les particuliers et les entreprises dans la gestion et l'optimisation de leurs ressources financières. Vous assumez des mandats dans divers domaines, tels que la planification fiscale, la comptabilité, la gestion immobilière, le conseil juridique ou encore l'audit. Vous traitez des problèmes interdisciplinaires complexes afin de répondre aux besoins de votre clientèle.

Tâches



Leurs principales activités consistent à:

Conseil et audit

- conseiller les clients, par exemple en matière de succession, de prévoyance, de fiscalité, de gestion d'entreprise et du personnel, d'assurances sociales, de création ou de dissolution d'une entreprise, etc.
- procéder à des fusions, des restructurations ou des liquidations de sociétés; élaborer par exemple des plans de trésorerie ou d'investissements à cet effet
- établir des budgets et des calculs d'investissements; analyser les possibilités de financement de projets de développement
- procéder à des évaluations d'entreprises, c'est-à-dire évaluer leur utilité selon des critères et des procédures prédéfinis
- accompagner les contrôles ordinaires approfondis d'entreprises; examiner par exemple les comptes annuels, l'utilisation des bénéfices ou encore les systèmes de contrôle interne
- effectuer des contrôles restreints de manière indépendante, c'est-à-dire des contrôles moins approfondis d'entreprises qui ne sont pas tenues d'effectuer des contrôles ordinaires

Fiscalité et comptabilité

- établir des déclarations d'impôts complexes pour les particuliers et les entreprises, ainsi que des décomptes de TVA
- calculer les amortissements et les réserves en respectant les prescriptions légales, dans le but d'optimiser le montant des impôts de la clientèle
- prendre en charge la comptabilité de PME (petites et moyennes entreprises): saisie des écritures, vérification et paiement des factures, gestion des salaires, des cotisations sociales, des loyers et des assurances, etc.
- élaborer des situations comptables intermédiaires et procéder à la clôture des comptes, analyser la comptabilité et rédiger des rapports à l'intention de la direction de l'entreprise
- établir des comptes consolidés, c'est-à-dire regrouper l'ensemble des comptes d'une entreprise (filiales et société mère) afin de présenter un bilan du patrimoine et de la situation financière d'un groupe

Gestion immobilière et procédures juridiques

- assurer la gestion immobilière et les tâches administratives qui y sont liées: contrôle des paiement des loyers, calcul des charges, amortissements, etc.
- recouvrer les créances
- prendre en charge les partages successoraux et les exécutions testamentaires
- collaborer avec des spécialistes tels que des experts-comptables, ainsi que des experts fiscaux dans des situations complexes.



Environnement de travail

En tant qu'expert(e) fiduciaire, vous travaillez en contact direct avec votre clientèle, qu'il s'agisse de particuliers, de directions d'entreprises ou de filiales, etc. Vous organisez librement vos activités. En période de bouclage des comptes ou de déclarations fiscales, l'intensité de votre travail peut augmenter. Si vous êtes indépendant(e), vous êtes souvent en déplacement pour rencontrer vos clients sur place. Vous faites partie de la direction d'une société fiduciaire ou d'un bureau d'audit et de conseil, ou vous pouvez également diriger votre propre société. Vous travaillez sur mandat dans tous les secteurs économiques: banques, fiduciaires, industrie, administration publique, etc.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne mémoire
- Capacité d'analyse
- Discrétion
- Esprit de synthèse
- Rigueur
- Sens commercial

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi. Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le règlement du SEFRI.

Formations continues

Les expertes et experts fiduciaires font partie de la direction d'une société fiduciaire ou d'un bureau d'audit et de conseil. Elles et ils peuvent également diriger leur propre société. Ces professionnels travaillent sur mandat dans tous les secteurs économiques: banques, fiduciaires, industrie, administration publique, etc.

Perfectionnement

Les expertes et experts fiduciaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail et les instituts de formation continue
- diplôme fédéral d'expert-e en finance et en controlling, d'expert-e fiscal-e, d'expert-e comptable ou d'administrateur-trice de biens immobiliers
- diplôme d'économiste d'entreprise ES ou de spécialiste en droit ES
- Bachelor of Science HES en économie d'entreprise ou en fiduciaire
- Master of Advanced Studies (MAS) en Financial Consulting ou en Business Administration
- etc.

Pour plus de détails, consulter [orientation.ch/perfectionnement](https://www.orientation.ch/perfectionnement).

Professions voisines

Profession

**Expert-e en finance et en
controlling DF**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/expert-e-en-finance-et-en-controlling-df>

Profession

Expert fiscal DF / Expert fiscal DF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/expert-fiscal-df-expert-fiscal-df>

Profession

Expert-comptable DF / Expert-comptable DF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/expert-comptable-df-expert-comptable-df>

Profession

**Administrateur de biens
immobiliers DF / Administrateur de
biens immobiliers DF**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/administrateur-de-biens-immobiliers-df-administrateur-de-biens-immobiliers-df>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.614.9.0

Liens utiles

Bases légales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/72435?lang=fr>